

Conseil Municipal du 2 juillet 2009

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Esnault, Evrard, Faucher Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Aim, Buon, Clément, Esnault, Ledru, Merouze

Absents excusés : M. Guengard procuration M. Fouché, Mme Drouineau

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Personnel communal

M. le Maire rappelle au Conseil que Mme Dorizon a fait valoir ses droits à la retraite au 30 juin. Dans le cadre de l'organisation des services pour la rentrée scolaire, il a procédé au recrutement avec M. Lecomte, de l'agent contractuel de service pour le temps du midi. Il s'agit de Mme Charlène GATINOIS, domiciliée à Soultré.

2. Travaux

- Carrefour de la Roche : les travaux pour l'aménagement de la voirie reprennent le 8 juillet. Pendant la durée des travaux la route communale 403 du bourg au carrefour de la Roche sera interdite à la circulation.

Avant la fin du chantier, des essais auront lieu avec un camion, pour déterminer l'installation d'un éventuel îlot en face la sortie Robineau.

La VC 403 du bourg jusqu'au limites de Nuillé le Jalais sera interdite aux poids lourds en transit de plus de 7 t5.

- Des travaux auront lieu du 6 au 10 juillet sur la RD 52 à hauteur des Noyers pour le déplacement de poteaux EDF.

- Des travaux auront lieu pendant l'été pour la rénovation de la cantine scolaire, effectués par les agents communaux.

Les faux plafonds seront nettoyés par l'entreprise G2M de La Ferté Bernard devis :322.92 TTC.

Un matériel sera acheté pour le nettoyage des sols. Coût environ 1700€.

- L'entreprise G2M effectuera deux fois par an le nettoyage des vitres des bâtiments communaux. Coût 250€ par prestation.

- La première phase du diagnostic accessibilité peut être consultée sur le site du bureau d'étude A2C : www.a2ch.fr. Une réunion aura lieu en septembre avec les élus pour présenter le rapport.

- Aménagement du bourg : après la première prise de contact des membres de la commission chargée du projet, et ouverte à deux membres hors conseil, celle-ci poursuivra son travail en septembre.

- Le Conseil à l'unanimité décide d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) , charge l'UTPS de la Ferté Bernard de la mission et nomme la commission qui suivra le dossier. Il s'agit de Ms Lecomte, Guengard, Buon, Esnault, Clément et Mme Drouineau

3. Compte rendu réunions

- Communauté de communes : M. Gros

Mme Nivelais souhaite que soit proposée à la communauté de communes la création d'un CIAS (Centre intercommunal d'Actions Sociales) qui pourrait en mutualisant les ressources des CCAS gagner en efficacité et proposer une égalité de traitement des populations des différents villages concernés .

M. Gros y est tout à fait favorable, mais estime qu'il faut dans un premier temps que la communauté de communes soit pourvue de compétences sociales. Le diagnostic petite enfance qui a été réalisé dernièrement en est la première étape.

- Syndicat du Jalais : M. Buon

Une augmentation de 2% sur le tarif de l'eau a été votée.

- Réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur à Montfort le Gesnois avec un médecin du Samu et des pompiers. La conclusion de cette présentation est que même si l'utilisation en est simple, il est préférable pour intervenir efficacement d'avoir des notions de secourisme. Aussi le conseil demande qu'une information collective soit délivrée au plus grand nombre de personnes au plan communal.

4. Budget

- M. Gros présente au conseil l'état de consommation des crédits après 1 semestre d'exercice.
- Pour faire face à des dépenses non prévues il est nécessaire de modifier le budget comme suit :
 - programme mairie : + 512 (mise aux normes électriques)
 - programme Ecole : + 3000 (mise aux normes électriques, anti-pince doigts, éclairage école bleue)
 - programme salle des fêtes : + 2000 (travaux et auto laveuse)

Les crédits seront transférés du compte achat de matériel roulant : - 5512
Accord du conseil à l'unanimité

5. Questions diverses

- Les résultats du recensement de la population pour 2006 sont consultables sur le site : www.insee.fr
- Le rapport annuel du SMIRGEOMES peut être communiqué par mail aux conseillers qui le désirent
- Les rapports annuels des services eau et assainissement sont consultables en mairie

L'étude de ces trois rapports sera à l'ordre du jour du conseil de septembre.

- Les conseillers distribueront le lutin au plus vite
 - Permanences adjoints pendant l'été
 - du 5 au 19 juillet : Jean Michel
 - du 20 au 31 juillet : Michel
 - du 1^{er} au 15 août : Catherine
 - du 15 au 31 août : Catherine Jean Michel
- Guylaine absente du 20 juillet au 15 août : permanences de la mairie
Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 17 h.

- La proposition de co-voiturage sera réactivée à la rentrée.

Le prochain conseil sera fixé ultérieurement
La séance est levée à 22 H.